



Fédération nationale des Centres de Gestion ■ Congrès 2015

LA RÉFORME TERRITORIALE ET LA PLACE DES CENTRES DE GESTION AU SEIN DES INSTITUTIONS LOCALES

Palais Neptune, Toulon
3,4, 5 Juin 2015



Fédération Nationale
des Centres de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale



TERRITORIALE

ET FIÈRE

DE L'ÊTRE

LA MNT, AU CŒUR DE LA PROTECTION SOCIALE DES 1,8 MILLION D'AGENTS TERRITORIAUX

Chaque jour, ils font vivre les services publics locaux, pour le bénéfice de 65 millions de Français. C'est pourquoi la Mutuelle Nationale Territoriale est fière de les protéger avec des couvertures de qualité en santé et prévoyance, depuis maintenant plus de 50 ans. Et pour longtemps encore !

09 72 72 02 02

Prix d'un appel local

www.mnt.fr

 facebook.com/mutuelleMNT



MNT

Les territoriaux solidaires

groupe
istya
mutuelle

Sommaire

Mot du Président de la FNCDG	page 5
Présentation de la FNCDG, du CDG 83 et du Congrès	pages 6-7
Présentation de la ville de Toulon	page 8
Présentation du Var	page 9
Présentation de la région Provence Alpes Côte d'Azur	page 10
Comment venir au Congrès ?	page 11
Programme	pages 12-13
Présentation des intervenants des tables-rondes	pages 14-15
Présentation de l'atelier n°1	pages 16-17-18
Présentation de l'atelier n°2	pages 19-20-21
Présentation des ateliers-conférences organisés par les sponsors	pages 22-23-24
Visite de la rade de Toulon	page 26
Diner de Gala aux Pins Penchés	page 28
Visite du domaine Le Pas du Cerf	page 29
Partenaires	pages 30-31-32-33-34



Dématérialisation
adaptée

+ de 2500 collectivités connectées
en Web accès à leur CDG



Recensement
Documentaire

+ de 600 utilisateurs
GED en CDG



Procédures
Documentaires

+ de 100 000 dossiers agents
dématérialisés



Création de Plan
de Classement

+ de 400 commissions dématérialisées
par an (CAP, CT, CM, CR et CA)

Venez à notre rencontre
GED PRIVE OFFERTE
Stand N°6



Julien LECONTE
05 63 38 58 05



Pluralys
L'accompagnement social au quotidien

Collectivités Locales
Offrez des prestations sociales de qualité à vos salariés
tout en maîtrisant votre budget
Pluralys, Comité d'Entreprise
pour les fonctionnaires territoriaux



Pluralys - 12 Rue de Cambrai - CS80011 - 59046 LILLE CEDEX - Tél 03 20 12 81 12 - Fax 03 20 12 81 10
contact@pluralys.fr - www.pluralys.fr

Le mot du Président

Chers collègues, chers amis,

Je souhaite que ce Congrès qui nous réunit très nombreux à Toulon soit une occasion privilégiée pour resserrer nos liens et apporter une contribution utile aux débats qui nous animent concernant tant l'évolution des collectivités locales que de la Fonction Publique.

Je souhaite avant toute chose remercier chaleureusement mon collègue et ami Claude PONZO pour son accueil et la collaboration de ses équipes à l'organisation de cette manifestation dont on peut déjà dire, au regard du nombre de ses participants, qu'elle constitue un grand succès pour notre association.

L'importante participation des élus notamment sera l'une des clés de la réussite de notre Congrès.

La loi charge les Centres de Gestion d'assurer une partie de la gestion courante des collectivités territoriales. Les CDG sont garants de l'application du statut de la fonction publique territoriale. Ils sont organisateurs et acteurs du dialogue social, conseils des élus et des agents, prestataires de services mutualisés.

La mise en œuvre de la nouvelle carte régionale, l'évolution des départements, les transferts de compétences, la généralisation et la rationalisation de l'intercommunalité, la création des métropoles sont autant d'évolutions territoriales qui modifient les attentes des élus et des agents. Le contexte social et institutionnel implique des fusions, des transferts d'agents...

Quelle que soit la réorganisation du champ d'action des acteurs territoriaux, les CDG devront s'y adapter. La thématique de la réforme territoriale est intrinsèquement liée à celle de l'évolution de nos établissements.

Le Congrès est à la fois pour notre Fédération un moment d'expression et de validation sur les actions menées, mais aussi sur les orientations à venir et nos recommandations que nous formaliserons dans une proposition de loi. Celle-ci sera portée par nos collègues Sénateurs et Députés, que je remercie pour leur implication forte tant dans nos instances qu'en tant que parlementaires.

Quatre tables-rondes et des ateliers conférences sont organisés permettant d'aller plus loin dans la réflexion. J'encourage les plus grandes liberté et spontanéité dans les échanges. C'est ainsi que nous ferons progresser nos positions.

Les principaux partenaires qui accompagnent le succès et les efforts déployés par nos équipes dans leur action de service public sont également présents à nos côtés. Je vous invite à aller à leur rencontre sur le salon professionnel qui a été aménagé au rez de chaussée et au 1er étage du Palais Neptune pour favoriser le contact et les rencontres. Je suis sensible à cette relation étroite que je souhaite encourager avec les autres acteurs du secteur public mais également avec le secteur privé. Ces collaborations contribuent à aller toujours plus loin dans la performance de nos établissements.

Je vous souhaite à tous de très bons travaux pendant ces trois journées.

Michel HIRIART

Président de la FNCDG

Président du CDG
des Pyrénées Atlantiques



5

Fédération Nationale des Centres de Gestion ■ Congrès 2015

Présentation de la FNCDG et du CDG 83

La Fédération Nationale des Centres de Gestion est une association de la loi de 1901 présidée par Michel HIRIART, Président du CDG des Pyrénées Atlantiques. Elle se compose des Présidents en exercice, représentant les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale adhérents de la Fédération.

MISSIONS DE LA FÉDÉRATION

1. Représenter les Centres de Gestion auprès de l'ensemble des Pouvoirs publics et des associations représentatives et prendre position sur les projets des textes législatifs et réglementaires concernant la Fonction Publique Territoriale
2. Etablir une concertation et des échanges étroits et permanents entre les Centres de Gestion pour la mise en œuvre de leurs compétences et le développement de leurs missions
3. Etre une instance de liaison et de représentation avec tous les partenaires institutionnels des Centres de Gestion afin de développer avec eux des actions de coopération
4. Valoriser l'action des Centres, promouvoir la Fonction Publique Territoriale et centraliser les informations intéressant les agents et les candidats

DESCRIPTION DE L'ORGANISATION ACTUELLE ET DES MODES DE DÉCISION

Un Conseil d'Administration composé de 42 Présidents de Centres de Gestion

Un Bureau composé de 17 membres

Une équipe de collaborateurs de 7 personnes (un directeur, un pôle juridique, une cellule administrative)

MISSIONS DU CENTRE DE GESTION DU VAR

1. Assister et accompagner les collectivités territoriales dans la gestion de la carrière de leurs agents avec le pôle Carrière et instances paritaires : expertise juridique, organisation des instances paritaires
2. Organisation des concours et des examens professionnels avec le Pôle Concours et Examens professionnels
3. Assurer la sécurité et la santé des agents territoriaux avec le Pôle Santé/Sécurité : missions d'inspection, conseils en prévention, partenariat avec le Fonds National de Prévention, gestion des secrétariats de la Commission de réforme et du Comité médical, médecine préventive...
4. Préserver les archives des collectivités et établissements avec le Pôle Archives : traitement global, élimination, formation et accompagnement, conseils en gestion des documents papiers et électroniques, actions de formation et de sensibilisation...

Le Congrès de la Fédération

La FNCDG organise le **Congrès 2015 de la Fédération Nationale des Centres de Gestion**. L'événement aura lieu à Toulon les **mercredi 3, jeudi 4 et vendredi 5 juin 2015**.

TROIS PRINCIPAUX TEMPS FORTS MARQUERONT CE CONGRÈS 2015 :

- Des allocutions de plusieurs personnalités politiques qui ont manifesté leur intérêt à l'égard de nos établissements et notamment André VALLINI, Secrétaire d'Etat chargé de la réforme territoriale et Christian ESTROSI, Député Maire de Nice
- Un débat sur l'évolution de la Fonction Publique Territoriale alors que le projet de loi relatif à la déontologie des agents publics devrait être examiné en première lecture dans les semaines qui arrivent
- La présentation de résolutions qui feront l'objet d'une proposition de loi déposée au bureau du Sénat avant la fin du mois de juin 2015.

Cette manifestation organisée deux fois par mandat s'inscrit dans la perspective de la mise en œuvre des dernières évolutions législatives et réglementaires, tant en matière d'emploi et de recrutement que dans le champ des prestations d'aide et de conseil aux collectivités.

Le congrès se déroule sur trois jours de travaux avec trois séances plénières (table-ronde, assemblée générale de la FNCDG et réunion institutionnelle), deux tables-rondes concomitantes et des ateliers organisés par nos partenaires.

Les trois jours de travaux seront consacrés à l'acte III de la décentralisation, à l'évolution des acteurs publics locaux (champ de compétences et périmètre d'actions), aux incidences de ces futures modifications sur les finances et moyens humains des collectivités et à l'accompagnement des transferts de personnel.

Le projet de loi NOTRe mais également l'avenir de la Fonction Publique Territoriale et de ses institutions seront au cœur des débats.

Des représentants des Centres de Gestion (85 CDG soit 250 présidents, vice-présidents, Directeurs, DGA, collaborateurs), ainsi que des personnalités politiques et décisionnaires oeuvrant dans le domaine des collectivités et de la Fonction Publique Territoriale, soit 420 personnes seront présentes à ce temps fort du mandat.

Comme lors du Congrès de Biarritz en 2012, la réflexion menée cette année au sein de la Fédération sur l'évolution de la scène publique locale et de nos établissements a été impulsée par la conviction que la gestion des ressources humaines doit être intégrée aux réflexions sur les structures et les champs de compétences locaux.

Le salon professionnel se révélera incontournable également avec les 40 stands de nos partenaires.

Notre Congrès, événement à portée nationale, sera également l'occasion d'insister sur le dynamisme de la ville de Toulon, du département du Var et de la région Provence Alpes Côte d'Azur en y associant ses acteurs économiques et institutionnels.

Aux riches débats qui animeront les trois journées d'échanges, s'ajouteront des moments de convivialité permettant à chacun de découvrir plus avant la Provence.

Fédération Nationale des Centres de Gestion - Congrès 2015

Présentation de la ville de Toulon

Toulon ([tu'luⁿ] en provençal, Tolon en graphie classique, Touloun en graphie mistralienne) est une ville du sud-est de la France, préfecture du département du Var et la troisième ville de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Située à 190 kilomètres de la frontière italienne, elle est établie sur les bords de la mer Méditerranée, le long de la rade de Toulon.

Avec 166 537 habitants en 2007, elle est la quinzième commune de France par sa population. Son agglomération est la neuvième de France avec 543 065 habitants (2006). L'aire urbaine de Toulon est la dixième de France avec 595 884 habitants.

Toulon appartient à la Communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée, qui rassemble douze communes et 426 939 habitants en 2014 soit plus de 40% de la population du département du Var.

Située entre mer et montagnes, capitale économique du Var, Toulon

bénéficie de nombreux atouts naturels. Le tourisme, le commerce et les administrations (publiques ou privées) occupent une place importante dans l'activité économique de la ville. Elle accueille le plus grand port militaire français : la base navale de Toulon, encore appelée arsenal, et dispose également d'un aéroport qui transporte plus de 620 000 passagers par an.

Le port de commerce de Toulon est le premier port français pour la desserte de la Corse. La ville possède aussi une université et des pôles d'enseignement supérieur importants tels que l'Institut supérieur de l'électronique et du numérique (ISEN Toulon) et l'Institut des sciences de l'ingénieur de Toulon et du Var ou encore Supméca Toulon. Toulon est enfin dotée de certains équipements culturels importants. Elle possède entre autres un opéra parmi les plus célèbres en France après les Opéra Garnier et Opéra Bastille, un conservatoire national de région, plusieurs musées, des salles de concert, et un grand théâtre. Ses habitants s'appellent les Toulonnais(es).

La devise de la ville est Concordia parva crescunt (« Par la con corde les petites choses grandissent »).


Intérieure
Mutuelle des
agents territoriaux

« Je fais confiance à Intérieure
pour la protection sociale
de mes agents territoriaux »

Eric L., Directeur Général des Services



**PROTECTION
SOCIALE
COMPLÉMENTAIRE**
Santé | Prévoyance | Services

Intérieure répond aux besoins des employés publics avec des solutions adaptées et concrètes en santé et prévoyance :

- ⇒ **CONVENTIONS de participation**
- ⇒ **OFFRES LABELLISÉES**



➔ **Contactez-nous dès aujourd'hui**

0 800 745 740
Appel gratuit depuis un poste fixe

Numéro réservé aux Décideurs des collectivités territoriales

www.interiale.fr/decideurs

Groupe
Intérieure
Union Mutualiste de Groupe
www.groupe-interiale.org

Intérieure

mgas

Intérieure

Intérieure

Intérieure



Intérieure - Siège social : 5, rue Choron - 75 009 Paris, www.interiale.fr
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, numéro SIREN 775 685 365.

Présentation du Var

Le Var s'étend sur une superficie de 5973 km² et compte 432 km de côtes littorales. Son relief est très varié : il révèle tantôt ses plages de sable, tantôt ses rivières (l'Argens, l'Issole et le Gapeau), tantôt ses massifs (la Sainte-Baume, les Maures et l'Esterel) qui offrent plus de 340 000 hectares de forêts.

Le Var protège et valorise son patrimoine à travers ses monuments historiques. Il en va de même pour le développement de ses ressources locales : ses huiles d'olives, ses truffes, ses figes, ses châtaignes. Premier producteur national de vin rosé, le Var signe trois appellations contrôlées : Bandol, Côtes de Provence et Coteaux varois.

La qualité de vie associée au département attire de nombreux touristes. Le Var est d'ailleurs le premier département d'accueil touristique en France.

Le Var compte 153 communes, 43 cantons, 8 circonscriptions législatives et 3 arrondissements :

- Brignoles (sous-préfecture) regroupant 61 communes et 9 cantons,
- Draguignan (sous-préfecture) avec 58 communes et 12 cantons,
- Toulon, Préfecture du Var depuis 1974, couvrant 34 communes et 22 cantons.

Au-delà de cette organisation administrative, le Conseil départemental a souhaité donner au Var une identité territoriale afin d'assurer un développement unitaire, cohérent et équilibré du département.

Le Saviez-vous ?

Le département du Var doit son nom à un petit fleuve côtier du même nom qui marquait, au moment de la création des départements français, la frontière avec l'Italie. En 1860, avec le retour dans le giron français de l'ancien comté de Nice, l'arrondissement de Grasse passe sur le territoire des Alpes Maritimes : le Var ne coule plus dans le Var.

Présentation de la région PACA

La région Provence Alpes Côte d'Azur appelée la région PACA est située dans le Sud Est de la France, entre la frontière italienne et le Rhône, et bordée par la Méditerranée. Elle se compose de six départements : les Alpes-de-Haute-Provence (04), les Hautes-Alpes (05), les Alpes-Maritimes (06), les Bouches-du-Rhône (13), le Var (83) et le Vaucluse (84).

Célèbre pour sa Provence et sa Côte d'Azur, la région PACA offre d'innombrables trésors avec sa grande diversité de paysages, ainsi que ses richesses naturelles et architecturales.

Très connue pour ses plages à la mode et ses ports aux yachts imposants, cette belle région l'est aussi pour ses arrière-pays plus humbles mais souvent mieux sauvegardés. Entre plages propices au farniente et criques sauvages, collines parfumées au romarin ou champs de lavande, champs d'oliviers ou vignobles, villages perchés ou villes riches en patrimoine, vous trouverez sûrement votre bonheur.

La région PACA est une destination de rêve pour les vacances ! Entre la lavande de Provence, la haute montagne des Alpes, et le bleu azur de la mer Méditerranée, vous serez séduit par cette magnifique région.

La région Provence Alpes Côte d'Azur est la première région touristique de France, La Provence et la côte d'Azur... C'est la destination touristique par excellence ! Avec un taux d'ensoleillement exceptionnel toute l'année, la mer et le charme unique de la côte, comment leur résister ?

Le temps de votre séjour mêlez-vous à la population locale au travers de différents marchés où vous ressentirez l'ambiance très particulière de la région PACA, testez le célèbre savon de Marseille et goûtez aux produits régionaux. Après avoir fait une pétanque, dégustez des tapenades, des canisçons d'Aix, une ratatouille, une salade niçoise ou encore une bouillabaisse marseillaise.

La gastronomie provençale vous étonnera... Il faut dire qu'avec une telle diversité de produits issus de la terre et de la mer : fruits et légumes, poissons et crustacés, il y a de quoi faire !

Pour finir, cette région rassemble pas moins de 1800 édifices classés ou inscrits aux Monuments Historiques, mais aussi de nombreux festivals de renommée internationale : Cannes, Avignon, Orange...

LA COMPLEMENTAIRE SANTE DES TERRITORIAUX



Depuis plus de 65 ans, **mut'est**
est le partenaire privilégié des collectivités.

Elle vous offre une large gamme de garanties **Santé** :

➤ **Labellisées** ➤ **Appels d'offres** ➤ « **Elus** »



mut'est vous propose
également des garanties :
**Prévoyance,
Épargne & Retraite**

www.mutest.fr

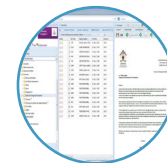


Siège social : MUT'EST - 11, Boulevard du Président WILSON - CS 60019 - 67082 STRASBOURG CEDEX
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité et immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 775 641 681

Dématérialisez tout le cycle de vie de vos courriers !

Avec **documindo**
on-line

1. Acquisition 2. Traitement 3. Archivage



Indexation automatique, workflow, recherche sur le contenu,
gestion des réponses, ... et bien plus encore.



Venez rencontrer **JVS-Mairistem**
sur le stand n°9

Logiciels de gestion et solutions de dématérialisation
pour les Centres de Gestion et les Collectivités Locales

www.jvs-mairistem.fr

Les accès

EN AVION

Aéroport Toulon/Hyères à 18 km
Aéroport international Marseille Provence à 85 km
Aéroport international Nice Côte d'Azur à 150 km

EN TRAIN

Gare TGV à 10 mn à pied du Palais Neptune
(trajet Paris Toulon en 3h50)

EN VOITURE

Toulon-Marseille : 65 Km (A50)
Toulon-Aix en Provence 77 km (A50 & A52)
Toulon-Lyon 380 km (A8 & A7)
Toulon-Nice 150 km (A57 & A8)
Toulon-Montpellier 222 km

Fédération Nationale des Centres de Gestion ■ Congrès 2015

11

Programme

Mercredi 3 juin

- 14h** ACCUEIL DES PARTICIPANTS
- 14h15** MOT D'ACCUEIL
- 14h30** ALLOCUTIONS D'OUVERTURE
- 15h** INAUGURATION DU SALON DES EXPOSANTS

15h30-17h **REUNION INSTITUTIONNELLE**
L'ÉVOLUTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET LE RÔLE RENFORCÉ DES CENTRES DE GESTION

Cette table-ronde s'axera autour de cinq problématiques :

1. la nouvelle carte régionale, sa mise en œuvre institutionnelle et la mise en œuvre des conférences territoriales
2. le projet de loi NOTRe : nouvelles compétences, renforcement régional, évolution du département, nouvelle carte communale et intercommunale
3. les enjeux de la réforme territoriale en termes de finances publiques locales et de moyens notamment humains
4. la réponse aux nouveaux besoins des collectivités et établissements publics
5. l'évolution du fonctionnement et des missions des Centres de Gestion suite au rapport réalisé par l'IGA en juin 2014 : vers un cadre juridique et financier renouvelés et une évolution du principe de spécialité ?

ALLOCUTION D'ANDRÉ VALLINI, SECRETAIRE D'ETAT CHARGÉ DE LA RÉFORME TERRITORIALE

- 18h30-19h30** VISITE EN BATEAU DE LA RADE DE TOULON
- 20h** COCKTAIL DÎNATOIRE AU PALAIS NEPTUNE

12

Fédération Nationale des Centres de Gestion ■ Congrès 2015

Jeudi 4 juin

8h30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h00 ALLOCUTION DE CHRISTIAN ESTROSI, DÉPUTÉ MAIRE DE NICE

9h30-12h30 **TABLE-RONDE :**
QUELLE FONCTION PUBLIQUE DEMAIN ?

La table-ronde permettra d'évoquer, outre les nouvelles modalités de recrutement et l'évolution des carrières notamment en fonction de la gestion des différents statuts et des âges, le renouveau du dialogue social et les droits et obligations des agents dans le cadre du projet de loi sur la déontologie des fonctionnaires.

12h30 DÉJEUNER

14h30 - 17h **TABLES-RONDES THÉMATIQUES**

Atelier 1 : L'accompagnement des mouvements de mutualisation

Atelier 2 : Le cadre financier, budgétaire et fiscal applicable aux Centres de Gestion

20h00 DÎNER DE GALA AU RESTAURANT LES PINS PENCHÉS

Vendredi 5 juin

8h30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

8h30-10h CONFÉRENCES ORGANISÉES PAR LES PARTENAIRES

10h-10h30 COMPTE-RENDU DES ATELIERS THÉMATIQUES

10h30-12h00 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

A l'issue des débats organisés les jours précédents, les Présidents valideront un projet de proposition de loi reprenant les positions de la Fédération sur l'évolution de la FPT et de ses institutions

13h-16h DÉJEUNER ET VISITE DU DOMAINE LE PAS DU CERF

16h RETOUR DES PARTICIPANTS

Fédération Nationale des Centres de Gestion ■ Congrès 2015

13



Présentation des intervenants des tables-rondes

OUVERTURE DU CONGRES

Michel HIRIART, Président de la Fédération

Hubert FALCO, Sénateur Maire de Toulon

Marc GIRAUD, Président du Conseil Départemental du Var

Sylvie MASSIMI, Conseillère Régionale PACA déléguée au Personnel et au Dialogue Social

REUNION INSTITUTIONNELLE : L'ÉVOLUTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LE RÔLE RENFORCÉ DES CENTRES DE GESTION

Michel HIRIART, Président de la Fédération

Sylvie MASSIMI, Conseillère Régionale PACA déléguée au Personnel et au Dialogue Social

Philippe LAURENT, Président du CSFPT

Sylvie ESCANDE-VILBOIS, Inspectrice générale de l'administration

Daniel LEROY, Adjoint au Maire de Moussy le Neuf, Représentant du Président de l'Association des Maires de France

Vincent AUBELLE, Professeur à l'Université de Marne la Vallée

TABLE-RONDE : QUELLE FONCTION PUBLIQUE DEMAIN ?

Serge MORVAN, Directeur Général des Collectivités Locales

Françoise DESCAMPS CROSNIER, Députée des Yvelines

Loïc CAURET, Vice-Président de la FNCDG, Président du Centre de Gestion des Côtes d'Armor

Philip SQUELARD, Vice-Président de la FNCDG, Président du Centre de Gestion de Loire Atlantique

Jean-Robert MASSIMI, Directeur Général du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale

Florence CROUZATIER-DURAND, Maître de Conférences en droit public, Université Toulouse Capitole 1

Bernard DREYFUS, Délégué général à la Médiation avec les services publics

Sonia PAVIC, DGA RH Ville d'Aix en Provence, représentante de l'Association des DRH

des Grandes Collectivités

Valérie HUBIERE, DRH du Conseil Départemental du Var

Atelier n°1

L'accompagnement des mouvements de mutualisation

CONTEXTE

Les prochains mois verront la poursuite du déploiement de l'intercommunalité et de ses prises de compétences, l'achèvement de la carte intercommunale et sa progressive rationalisation.

La mutualisation, l'élargissement des périmètres et des compétences prévus par le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), renforcent les intercommunalités.

Cet atelier sera l'occasion de faire un état des lieux des différentes mutualisations réalisées, des problématiques rencontrées et de présenter les documents, juridiques et techniques, qui auront pu être élaborés pour accompagner les collectivités et intercommunalités dans ces démarches.

Animateur

Jean-Baptiste OLIVIER, Elève administrateur de l'INET

DÉROULÉ DE LA TABLE-RONDE

La table-ronde s'articulera en trois temps :

En introduction, Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion du Loiret, présentera le contexte de la mise en œuvre des démarches de mutualisation ainsi que l'offre de services actuellement proposée aux intercommunalités par les CDG

Durée : 5 minutes

Deux interventions d'une durée de 15 minutes sont ensuite prévues :

-interventions de Fabien BOTTINI, Maître de Conférences en droit public et de Simon MAUROUX, Chargé de mission, AdCF : Le contexte juridique de la mise en œuvre de la mutualisation des services

Il s'agit notamment de revenir sur le développement de l'intercommunalité et son lien avec la mutualisation. Les modes de mutualisation seront exposés, ainsi que leurs enjeux qualitatifs et quantitatifs.

Cette présentation du cadre est également l'occasion de s'interroger sur l'impact des dernières évolutions législatives (lois RCT et MAPTAM et projet de loi NOTRe) sur les mouvements de mutualisation ainsi que le rapport rendu en janvier 2015 par l'IGF et l'IGA.

La deuxième partie de la table-ronde évoquera la mise en œuvre des mutualisations de services et les conséquences sur la gestion des ressources humaines

- intervention de Simon MAUROUX, Chargé de mission, AdCF : La réalisation des schémas de mutualisation (Durée : 10 minutes)

La loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 imposait aux intercommunalités d'élaborer un schéma de mutualisation des services d'ici au 31 mars 2015.

Il convient d'expliquer ce dispositif et les possibilités de mise en œuvre, ainsi que les préalables.

À la suite de la présentation du cadre juridique, la démarche d'état des lieux des moyens humains et matériels, ainsi que des mutualisations déjà existantes sera explicitée.

- intervention de Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion du Loiret, Nathalie PERON, Directrice du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire et Florence FRESNAULT, Directrice de projets mutualisation à la Communauté d'agglomération de Tours Plus : La gestion des conséquences managériales liées à la mutualisation (Durée : 20 minutes)

Ces interventions permettront d'évoquer l'analyse des risques managériaux, financiers et juridiques liés à la mutualisation. La mise en œuvre de ces démarches interroge sur différents éléments de gestion des ressources humaines tels que les modalités de gestion de la multiplicité des statuts des agents. L'accompagnement du CDG comme tiers de confiance apparaît indispensable.

- intervention de Sébastien HUTSE, Directeur des ressources humaines, commune de la Ferté-sous Jouarre (Durée : 10 minutes)

Il s'agira d'exposer les difficultés rencontrées par certains DRH dans le cadre d'une démarche de mutualisation mal concertée. Ce sont des démarches centrées sur la communication et la mobilisation qui doivent être privilégiées, afin d'expliquer les évolutions à venir, de rassurer les agents, notamment sur leur situation individuelle, voire de susciter l'adhésion.

La qualité du dialogue social est essentielle pour que la GRH devienne moteur du changement.

Il faut expliquer, concerter et négocier pour enrichir la prise de décision et s'assurer que les mesures envisagées soient bien comprises.

Ainsi, dans le cadre d'une démarche de mutualisation, l'implication le plus en amont possible des représentants du personnel est une des conditions de l'appropriation du dispositif. Il ne suffit pas de présenter uniquement le plan d'actions ; les partenaires sociaux doivent être associés dès la phase de préparation et tout au long de la démarche.

La relation mutualisation/dialogue social est rendue d'autant plus nécessaire par les principaux enjeux identifiés aujourd'hui en matière d'évolution dans la fonction publique : évolution des métiers, prise en compte des compétences, cohésion sociale ...

Atelier n°1

L'accompagnement des mouvements de mutualisation

DÉROULÉ DE LA TABLE-RONDE

La troisième partie de la table-ronde sera consacrée à la présentation de préconisations en faveur de l'accompagnement des démarches de mutualisation

Deux interventions d'une durée de 15 minutes sont prévues :

- intervention de Cindy LABORIE, Juriste-Chargée de mission à la FNCDG

Cette intervention permettra de présenter les premières conclusions de l'étude menée par l'AdCF, le CNFPT, la FNCDG sur l'observation de six communautés dans l'élaboration de leur schéma de mutualisation mais également un guide d'accompagnement dans la mise en œuvre des démarches par les structures intercommunales.

- intervention de Priscillia PASCALE, Responsable du service conseil en organisation au Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle

L'accompagnement des mouvements de mutualisation nécessite de construire une organisation pour sa mise en œuvre. Cette organisation peut prendre différentes formes : évaluation RH de la mutualisation, conduite du changement, gestion des réorganisations (portage politique fort, mode projet avec instance de pilotage)...

L'intervention permettra de présenter la prestation de conseil menée par un CDG et de mettre en lumière les éléments suivants :

- les attentes des collectivités quant à l'offre de services proposée par les Centres de Gestion
- Le Centre tiers de confiance dans la mise en œuvre des schémas de mutualisation
- Les outils développés au niveau local.

Atelier n°2

Le cadre financier, budgétaire et fiscal applicable aux Centres de Gestion

CONTEXTE

Il s'agira dans le cadre de cette table-ronde, à partir d'un état des lieux des pratiques existantes, de présenter le cadre financier, budgétaire et fiscal applicable aux Centres de Gestion ainsi que des axes de propositions pour rationaliser les coûts, sécuriser leur champ de compétences et mieux répondre aux nouvelles réalités locales.

Animateur

Nicolas SALVAGNO, Elève administrateur de l'INET

DÉROULÉ DE LA TABLE-RONDE

En introduction, Olivier AYMARD, Directeur de la Fédération, présentera, à partir des résultats d'une enquête menée auprès des Centres de Gestion, les moyens humains et financiers des CDG ainsi que l'offre de missions facultatives actuellement proposée aux collectivités.

Durée : 15 minutes

Deux interventions d'une durée de 20 minutes sont ensuite prévues :

- **intervention d'Eric LANDOT, Avocat au Barreau de Paris : les questions de l'assujettissement à la TVA et du respect du droit de la concurrence**

L'intervention pourra s'organiser autour des axes de présentation suivants :

- Le régime fiscal des Centres de Gestion et la question de l'assujettissement des certaines prestations à la TVA et les conséquences induites

- Le respect du droit de la concurrence par les CDG

- **intervention de Suzanne KUCHARKOVA-MILKO, Magistrat de la CRC de Rhône Alpes : l'interprétation de l'article 25 de la loi du 26 janvier 1984 par les Chambres régionales des Comptes et la présentation des observations et recommandations relatives au fonctionnement et à l'activité des Centres de Gestion**

Atelier n°2

Le cadre financier, budgétaire et fiscal applicable aux Centres de Gestion

DÉROULÉ DE LA TABLE-RONDE

Il s'agira dans le cadre de cette intervention de dresser un panorama des recommandations que les magistrats ont pu émettre sur le respect d'un certain nombre de règles et de principes de légalité et de régularité mais aussi de gestion :

- le cadre juridique du financement des missions facultatives (TA Clermont Ferrand 6 décembre 2005, n°0501215 ; CAA Lyon 21 octobre 2008, n°06LY00345)
- le principe de spécialité
- la mise en place de services entrant dans le champ concurrentiel
- la création de recettes non prévues
- l'absence de lisibilité sur le financement des missions et la mise en place d'une comptabilité analytique
- le principe de sincérité et la couverture réelle des frais engagés
- la définition de l'équilibre des missions et l'obligation d'autofinancement
- le cadre des conventionnements avec les collectivités, les autres Centres de Gestion et les partenaires institutionnels.

La troisième partie de la table-ronde sera consacrée à la présentation de préconisations en faveur de la mise en œuvre de modes de gestion harmonisés et rationalisés

Deux interventions d'une durée de 15 minutes sont ensuite prévues :

- intervention de Michel AMIEL, Sénateur, Président du Centre de Gestion des Bouches du Rhône

Cette intervention permettra de présenter les problématiques suivantes :

- le coût de certaines compétences dans les Bouches du Rhône : l'organisation des concours et examens professionnels, la mise en œuvre du droit syndical, le remplacement d'agents, la prévention des risques, la médecine professionnelle, le secrétariat des commissions de réforme et des comités médicaux...
- l'intérêt pour les collectivités d'une mutualisation des compétences de gestion au niveau départemental
- le développement des groupements de commandes
- la lisibilité et la transparence des financements et la facturation aux collectivités des coûts réels des services.

- intervention d'Antoine de MENTHON, Président du Centre de Gestion de la Haute-Savoie

Dans son rapport remis à la Ministre de la Fonction Publique en juin 2014, l'IGA met en évidence la grande hétérogénéité des établissements qui n'est pas liée au nombre d'agents gérés par les Centres ni à la structure des collectivités affiliées.

L'hétérogénéité est principalement financière. Ainsi, les tarifications définies notamment pour l'exercice des missions facultatives restent opaques (parfois il n'existe pas de délibération du Conseil d'Administration du CDG) et très diverses. La mission prend l'exemple des services de médecine préventive ou de remplacement.

Les inspectrices mettent également en avant l'absence de comptabilité analytique dans plusieurs établissements et préconisent de rendre obligatoires dans les CDG le débat d'orientation budgétaire et le calcul de ratios financiers comparés selon la taille de l'établissement, ainsi que la transmission d'un rapport d'activité annuel à leurs affiliés et adhérents.

Outre la présentation des positions de l'IGA, l'intervention s'axera autour des préconisations de rationalisation de la Fédération et des Centres de Gestion notamment :

- Le développement de la comptabilité analytique
- La mutualisation et l'harmonisation des coûts concours
- Le renforcement du niveau régional.

- intervention de Gérard MANET, Président du Centre de Gestion de la Loire (durée : 5/10 minutes)

En complément de l'intervention d'Antoine de MENTHON, Gérard MANET viendra présenter le projet de mise en place d'une plateforme unique d'inscription aux concours et examens pour lutter contre l'absentéisme croissant des candidats.

- interventions de Jean-Paul HUBY, Directeur du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine et de Jérémie MARCHAND, Directeur du Centre de Gestion des Pyrénées Atlantiques (durée : 20 minutes) : la mise en place de la comptabilité analytique et d'un calcul particulièrement affiné des charges

Bien qu'elle soit facultative, les Chambres régionales des Comptes rappelaient régulièrement dans leurs observations que l'obligation d'autofinancement des services facultatifs donnait à la comptabilité analytique, règle de bonne gestion, un caractère incontournable.

La mise en œuvre d'une comptabilité analytique mobilise de nombreuses énergies, implique des saisies spécifiques, donne lieu à tous les niveaux à une manipulation de nombreux documents, imprimés et fiches. Le poids d'un tel système d'information et les habitudes qu'il génère conditionnent durablement le mode de pensée et le comportement de chacun à l'intérieur de l'établissement.

Les deux interventions permettront de mettre en lumière deux expériences menées dans les Centres de Gestion.

Ateliers-Conférences organisés par les sponsors

8h30-9h00

1. L'utilité sociale d'un Centre de Gestion Centre d'étude et de recherche de Montpellier

Le Centre de Gestion de la Lozère a confié au Centre d'étude et de recherche de Montpellier la réalisation d'une étude sur l'utilité sociale de son établissement et des missions qu'il propose aux collectivités territoriales et établissements publics de Lozère.

Cette mission poursuit deux objectifs :

Mission 1 : Mesurer la contribution du capital humain interne de la structure au regard des compétences nécessaires à l'exercice des missions obligatoires et facultatives assignées au CDG 48. Ce travail s'inscrit dans une prospective du développement des missions du Centre définie par la direction et les élus.

Mission 2 : Mesurer l'utilité sociale de la structure CDG 48 sur son territoire dans un contexte d'hyper-ruralité au regard de l'évolution de ses missions.

La poursuite de ces deux objectifs s'inscrit dans la continuité du rapport rédigé par M. Alain BERTRAND, Sénateur de Lozère et Président du CDG 48, et remis le 30 juillet 2014 à Mme Sylvia PINEL, Ministre du Logement et de l'Égalité des territoires.

Cette conférence sera l'occasion pour les chercheurs du Centre d'étude et de recherche de Montpellier de venir présenter leurs travaux.

2. L'open data MGDIS

L'ouverture et le partage des données publiques sont un mouvement récent, international et dynamique.

Ils consistent à mettre à la disposition de tous des données issues de l'activité publique, le plus souvent dont l'activité a été financée par le citoyen.

La réutilisation libre de ces données constitue à la fois un instrument de transparence, d'innovation et d'économie, mais également d'efficacité administrative.

MGDIS, éditeur de services pour le secteur public, qui dédie son activité aux solutions de pilotage et de valorisation de l'action publique, propose une plateforme de réception et de diffusion des données publiques.

9h00-9h30

1. Comment valoriser vos savoir-faire auprès des collectivités? La GED, une solution Kadys

A l'heure de la mutualisation des compétences, de la dématérialisation et de la communication numérique, les CDG doivent être un modèle pour leurs affiliés. Depuis plus de 6 ans, la Société KADYS accompagne plus de 20 départements dans cette démarche au travers d'audits documentaires et de processus internes, d'assistance à maîtrise d'œuvre et de mises en place de solutions de Gestion Electronique de Documents.

Lors de cet atelier, sera démontrée comment la mise en place d'une GED structurée et efficace au sein d'un Centre de Gestion permet d'améliorer la communication entre les services et les collectivités.

La rapidité et la fiabilité des échanges d'informations, la mise en commun de ressources documentaires, la simplicité fonctionnelle et les gains financiers sont autant de points qui seront abordés.

2. Les outils et solutions en ressources humaines Manpower

Au cœur de l'emploi, Manpower agit tous les jours pour l'accès à l'emploi de tous en accompagnant les établissements privés ou publics et les candidats ou les collaborateurs.

Seront évoqués au cours de cette conférence les recrutements et un accompagnement des services emploi avec une approche différente et inédite qui s'intéresse à l'individu dans son ensemble.

L'approche traditionnelle du recrutement, basée sur les diplômes et l'expérience sera dépassée pour apporter un éclairage précis et factuel sur les agents ou futurs collaborateurs.

Ateliers-Conférences organisés par les sponsors

9h30-10h00

1. Performance de l'achat public : le recours au groupement d'achats UGAP

Confronté à un environnement économique contraint et complexe et à la réforme des territoires, l'acheteur public doit jongler avec de multiples paramètres.

Il doit rechercher sa performance achat dans la valeur ajoutée apportée à ses « clients », ses fournisseurs et son organisation.

Il doit également prendre en compte les politiques publiques : développement durable, accès des PME à la commande publique et soutien à l'innovation.

Comment répondre à ces exigences tout en respectant le code des marchés publics ?

Quelles sont les solutions de mutualisation possibles ?

Quelle valeur ajoutée peut lui apporter une centrale d'achat dans sa politique de rationalisation de la dépense publique ?

2. Bilan et perspectives du Mécénat de Compétences en matière de prévention en santé au travail et d'accompagnement social, dédié aux petites collectivités MNT

Le Mécénat de Compétences met en avant les actions complémentaires qui peuvent être menées par les Centres de Gestion (CDG) et la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) afin d'accompagner les collectivités et leurs agents.

Il se concrétise par la signature de deux documents avec les Centres de Gestion : une charte nationale et sa déclinaison départementale définissant un plan d'actions suivant les spécificités et les demandes locales.

Ces plans d'actions locaux ont trait d'une part, à l'accompagnement social des agents (accès à différents services), d'autre part, à de la prévention par des actions identifiées avec les centres de gestion. C'est non seulement à un bilan précis que les congressistes sont conviés à participer mais aussi aux perspectives d'avenir envisagées pour une collaboration encore plus fructueuse entre les CDG et la MNT.



la Gazette e concours

LA PRÉPARATION CONCOURS
100% EN LIGNE



*Faites réussir
vos agents autrement*

RichVintage - iStockphoto

cap carrieres-publiques.com

ecs.lagazette.fr

Contact : Charlène Depaepe

Tél. : 01 40 13 31 79 - Email : ecs@groupemoniteur.fr



Mercredi 3 Juin à 18h30

Visite de la rade en Bateau

La Rade de Toulon est l'une des plus belles Rades d'Europe, elle fut également le théâtre militaire d'affrontements entre la France et différents belligérants au fil des siècles. Elle reste à ce jour un lieu stratégique essentiel pour la France puisque le Port Militaire de TOULON est la plus grande base de défense de la Marine Nationale depuis le 1er janvier 2011, devant celle de BREST.

Lors de cette visite commentée, d'une durée d'une heure, vous pourrez découvrir la flotte de Toulon avec notamment : les bâtiments de projection et commandement (BPC) Mistral, Dixmude et Tonnerre ainsi que les sous-marins nucléaires d'attaque (liste non exhaustive et sous réserve que les navires ne soient pas en mission extérieure).

La partie civile de la Rade de TOULON, riche en histoire, vous permettra de découvrir également le port de la Seyne-sur-Mer et les anciens chantiers navals, la corniche de Tamaris, la baie du Lazaret et ses parcs à moules, les Sablottes, la presqu'île de St Mandrier, la longue digue qui ferme la rade à l'est, ainsi que les fortifications (Fort de l'Aiguillette, Fort Balaguier, Tour Royale).



26

Fédération Nationale des Centres de Gestion ■ Congrès 2015



RESSOURCER LE MONDE

Sur les cinq continents, Veolia développe l'accès aux ressources, les préserve et les renouvelle. En concevant et déployant des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, nous contribuons à ressourcer le monde. Découvrez comment sur veolia.com

Ressourcer le monde



IRVAS/WORLDWIDE/PARIS - Illustration: RUDE.

Jeudi 4 Juin à 20h

Diner de gala au Restaurant les Pins Penchés

Autour de quelques hectares de parc boisé dominant la mer et le Château de la Clapière construit en 1831, le restaurant Les Pins Penchés vous invite à vivre des moments d'exceptions.

Sur les terrasses fleuries, ou au jardin, les congressistes profiteront d'une garden-party avant de prendre place dans l'Orangerie où un dîner sera servi.

Cette soirée sera également placée sous le signe de la gastronomie raffinée de la brigade du chef «Stéphane Lelièvre».



28

Fédération Nationale des Centres de Gestion ■ Congrès 2015

Vendredi 5 Juin à 13h

Visite du domaine du Pas du Cerf et organisation d'un tournoi de pétanque

Les 80 hectares de vignes du Château Pas du Cerf sont protégés par un écrin de 700 hectares de cette nature intacte.

Arbres d'une grande rareté, arbousiers «délicieux», espèce unique de lauriers, passages mystérieux et furtifs de cerfs en liberté, chants mêlés de cigales et d'oiseaux, parfums enivrants..., c'est en prenant le temps de marcher à travers les forêts et les collines que l'on peut prendre toute la mesure de cette flore et de cette faune qui semblent à la fois veiller et nourrir de sa force la magie silencieuse qui s'opère au coeur des vignes.

La retenue d'eau collinaire créée en 1954 par le grand père Marcel, a permis d'entretenir une fréquentation de faune sauvage, à l'exemple des cols verts, qui toutes les années viennent nicher dans les roseaux et autres aigrettes et hérons cendrés qui se repaissent de poissons peuplant le lac.

Le déjeuner du vendredi au sein de ce domaine permettra aux Congressistes de profiter d'un cadre exceptionnel et s'ils le souhaitent de participer à un tournoi de pétanque.

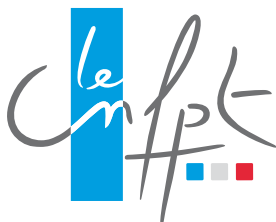


29

Le Congrès 2015 de la Fédération est organisé en partenariat avec :



Fédération Nationale des Centres de Gestion Congrès 2015



ÉVOLUONS ENSEMBLE



Fédération Nationale des Centres de Gestion Congrès 2015





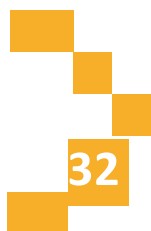
Le Congrès 2015 de la Fédération est organisé en partenariat avec :



Harmonie
mutuelle



MGDIS®
Éditeur de solutions de pilotage et
de valorisation de l'action publique



Fédération Nationale des Centres de Gestion Congrès 2015





Fédération Nationale des Centres de Gestion Congrès 2015





Le Congrès 2015 de la Fédération est organisé en partenariat avec :

Cegid
Public



la Gazette
des communes • des départements • des régions



LES CAVES
D'AZUR



Fédération Nationale des Centres de Gestion Congrès 2015





CHOISIR L'UGAP,
C'EST FAIRE
LE CHOIX D'UN
ACHAT PUBLIC
RESPONSABLE

ugap.fr



collecteam

ASSURER LE PRÉSENT, PRÉPARER L'AVENIR

**Valoriser votre politique sociale
avec COLLECTeam**

Les conventions de participation sont
les procédures qui garantissent la meilleure
mutualisation et solidarité en faveur des agents.

Faites confiance à un expert.

collecteam - Société de courtage en assurances - 13 rue Croquetière - 45300 La Chapelle Saint-Mesmin Capital de 7 000 000 € - SIREN 422 092 817 - RCS Orléans - N° URVAS 07 005 888 - www.orlas.fr - Service réclamation: réclamation@collecteam.fr

Assurer le présent, préparer l'avenir

www.collecteam.fr





Ensemble, pour manager vos risques

**Expert en assurances des collectivités territoriales,
SOFCAP propose :**

- une offre adaptée à vos besoins en matière de gestion et de couverture de vos risques (assurance statutaire, assurances IARD...),
- une qualité de service optimisée et certifiée : nos clients sont au cœur de nos engagements,
- des outils de prévention et de management spécifiques pour accompagner les décideurs territoriaux dans la gestion de leurs ressources humaines,
- des solutions uniques en matière de prévoyance et de santé au travail.

**Aujourd'hui, 1 collectivité
territoriale sur 2 fait confiance
à SOFCAP.**

SOFCAP
—Groupe Sofaxis—